

# Plan de protection PowerGard™

Protection de garantie prolongée pour les pulvérisateurs et les épandeurs John Deere



## Achetez avec confiance et tranquillité d'esprit

Vous pouvez maintenant acheter avec encore plus de confiance que jamais un pulvérisateur ou un épandeur commercial John Deere, qu'il soit neuf ou d'occasion. Le Plan de protection PowerGard vous offre une garantie prolongée très intéressante qui vous protège en cas de réparations imprévues qui entraînent des temps d'arrêt coûteux liés à un équipement qui ne fonctionne pas.

PowerGard offre des options de couverture flexible pour les nouveaux pulvérisateurs et épandeurs John Deere ainsi que les pulvérisateurs et épandeurs d'occasion certifiés PowerGard John Deere.

### ■ Choisissez le plan de couverture prolongée que vous préférez\*

**Couverture limitée – moteur et transmission** Couverture étendue : composants principaux du moteur et de la transmission. Nouveaux pulvérisateurs et épandeurs, ou pulvérisateurs et épandeurs d'occasion certifiés PowerGard.

**Couverture complète** Composants principaux de la machine au complet. Nouveaux pulvérisateurs et épandeurs seulement.

### ■ Choisissez votre terme

Faites votre choix parmi une gamme de termes flexibles, en fonction d'un total de mois ou d'heures. Choisissez le terme qui répond le mieux à vos besoins, selon le temps que vous prévoyez garder votre pulvérisateur ou votre épandeur, et le nombre d'heures par année durant lesquelles vous prévoyez utiliser votre machine.

### ■ Aucune approbation préalable n'est requise pour une réclamation

Pour le service après-vente, appelez ou visitez le concessionnaire John Deere autorisé de votre choix.

### ■ Réparation à l'aide des pièces d'origine John Deere

Nous réparerons votre machine avec les pièces John Deere qui conviennent à votre machine.

### ■ Valeur accrue du pulvérisateur que vous vendez ou échangez

Toute couverture PowerGard restante est entièrement transférable à un nouvel acheteur, sans frais de transfert.

\* Le plan de protection PowerGard (couverture limitée ou complète) ne couvre pas les éléments de récolte, les accessoires, l'entretien et les articles très exposés à l'usure, ni les autres composants mentionnés à cet effet dans les conditions du contrat.

# Plan de protection PowerGard™

## Protection de garantie prolongée pour les pulvérisateurs et les épandeurs John Deere



### Quels sont les pulvérisateurs visés par le plan de protection PowerGard?

**Pulvérisateurs neufs :** Tous les nouveaux pulvérisateurs et épandeurs John Deere sont admissibles. Quand vous achetez un nouveau pulvérisateur ou un nouvel épandeur, vous pouvez acheter un plan PowerGard à n'importe quel moment, à partir de la date de livraison et jusqu'à 95 jours après cette date ou 100 heures de fonctionnement du moteur, au prix le plus bas possible. Après cette période, vous pourrez acheter une protection PowerGard à n'importe quel moment jusqu'à 12 mois ou 1 000 heures de fonctionnement à partir de la date de livraison, à un prix majoré.

### Pulvérisateurs d'occasion certifiés PowerGard :

Les pulvérisateurs et épandeurs d'occasion certifiés PowerGard en stock chez les concessionnaires sont aussi admissibles<sup>4</sup>. La protection PowerGard doit cependant être achetée en même temps que l'unité. (Les pulvérisateurs et les épandeurs d'occasion certifiés PowerGard par votre concessionnaire John Deere local ont fait l'objet d'une inspection rigoureuse en plus de 100 points sur tous les composants principaux, ainsi que d'analyses et de tests poussés sur les fluides.)

### Que couvre le plan de protection PowerGard?

#### Couverture limitée – moteur et transmission :

Les principaux composants du moteur et de la transmission sont couverts en cas de bris mécanique causé par un composant couvert défectueux, un défaut de matériaux ou la fabrication d'origine.

**Couverture complète :** Couvre les composants principaux de la machine au complet.

### Quelle sera la franchise à payer?

Pour tous les plans PowerGard, quelles qu'en soient les conditions, la franchise à payer par commande de travail s'élève à 500 \$.

### Quels sont les termes de la couverture pour les nouveaux pulvérisateurs et épandeurs?

Tous les plans de protection PowerGard des nouvelles unités sous garantie couvrent les termes de la garantie de base sous-jacente<sup>2</sup> et peuvent être prolongés aux termes de couverture maximale suivants :

#### Termes de couverture limitée (moteur et transmission) pour les nouvelles unités

Total (mois)	24 <sup>3</sup>	24 <sup>3</sup>	24 <sup>3</sup>	36	36	36	48	48	48	60	60
Total (heures)	1 000	1 500	2 000	1 500	2 000	3 000	2 000	2 500	4 000	2 500	3 000
Total (mois)	60	60	72	72	72	72					
Total (heures)	3 500	4 000	2 500	3 000	3 500	4 000					

#### Termes de couverture complète (tous les composants de la machine) pour les nouvelles unités

Total (mois)	24 <sup>3</sup>	24 <sup>3</sup>	24 <sup>3</sup>	36	36	36	36	48	48	48	48
Total (heures)	1 000	1 500	2 000	1 500	2 000	2 500	3 000	2 000	2 500	3 000	3 500
Total (mois)	48	60	60	60	60	60	72	72	72	72	72
Total (heures)	4 000	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000

### Quels sont les termes de la couverture pour les pulvérisateurs et épandeurs d'occasion?

#### Termes de couverture limitée (moteur et transmission) pour les machines d'occasion certifiées PowerGard

Total (mois)	12	12	24	24	24	36	36	36
Total (heures)	250	500	500	1 000	1 500	750	1 500	2 000

1. L'entretien et les articles très exposés à l'usure sont **exclus** de la couverture de tous les plans de protection PowerGard, en plus de certaines pièces et certains composants précis, tels que la rampe du pulvérisateur et le composant principal de la tuyauterie. Vérifiez toujours le contrat de votre plan de protection PowerGard pour en connaître les détails, les exclusions et les limites.
2. Tous les nouveaux pulvérisateurs John Deere sont assortis d'une garantie de base standard de 12 mois (heures illimitées) sur tous les composants de la machine, et de 24 mois (2 000 heures) sur le moteur (seulement).
3. La couverture du moteur est fournie par la garantie de base sur le moteur John Deere de 24 mois ou 2 000 heures, quel que soit le plan de protection PowerGard acheté (couverture limitée ou complète).
4. Pour être admissibles au plan PowerGard, les pulvérisateurs d'occasion doivent avoir été certifiés PowerGard avant la vente et achetés il y a moins de six ans (facture originale du concessionnaire à l'appui); le moteur doit avoir fonctionné moins de 1 500 heures; et l'unité doit avoir été en stock chez le concessionnaire au moment de la vente.

Le présent document ne constitue pas un contrat. La couverture et les avantages du plan de protection décrit ci-dessus sont assujettis aux termes, conditions et exclusions particuliers de l'entente officielle du plan de protection PowerGard. En cas de divergence entre le présent document et l'entente, ce sont les conditions de l'entente qui prévaudront.

Pour en savoir plus sur le plan de protection PowerGard de John Deere, consultez votre concessionnaire John Deere local ou appelez au 1 866 993-3373.

Offert aux États-Unis et au Canada.